

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Vingt-sixième séance – Samedi 10 décembre 2016, à 10 h 25

**Présidence de M. Rémy Burri, président**

La séance est ouverte à 10 h 25 dans la salle du Grand Conseil.

Fait excuser son absence: *M<sup>me</sup> Sandrine Burger*.

Assistent à la séance: *M. Guillaume Barazzone*, maire, *M. Rémy Pagani*, vice-président, *M<sup>mes</sup> Sandrine Salerno*, *Esther Alder* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 25 novembre 2016, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle du Grand Conseil pour samedi 10 décembre 2016 à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, pour lundi 12 décembre 2016 à 17 h et 20 h 30 et pour mardi 13 décembre 2016 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

## 1. Exhortation.

**Le président.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

## 2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

## 4. Rapports de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2017 (PR-1194 A/B/C/D)<sup>1</sup>.

*(Un problème technique avec le système de vote étant survenu lors de la séance précédente, le bureau et les chefs de groupe se réunissent à la salle Nicolas-Bogueret de 10 h à 10 h 25.)*

**Le président.** Il semblerait que l'on puisse remédier à ce problème technique avant la fin des prises de parole, afin d'assurer la poursuite de nos travaux. Toutefois nous avons évoqué quelques hypothèses de travail dans le cas où nous devrions poursuivre nos travaux sans vote électronique. Nous espérons que cela ne se produira pas. Nous poursuivons avec les prises de parole des groupes, et je donne la parole pour le Parti démocrate-chrétien au conseiller municipal M. Lionel Ricou.

---

<sup>1</sup> Rapports, 3444.

*Suite du premier débat*

**M. Lionel Ricou** (DC). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, tout d'abord nous souhaiterions remercier l'administration qui a œuvré pour préparer ce budget, qui œuvre encore aujourd'hui avec persévérance, qui a répondu à nos questions, qui a été très à l'écoute et qui a bien préparé le matériel pour nos débats. Au niveau de la prise de parole du Parti démocrate-chrétien, nous aimerions d'abord formuler trois remarques générales: la première concerne naturellement le budget, en l'occurrence la version amendée du Conseil administratif qui nous sera déposée tout à l'heure. Nous aimerions d'abord dire que le Parti démocrate-chrétien soutient le montant prévu pour les investissements. Nous avons considéré une enveloppe de 130 millions de francs pour les investissements. Pour le Parti démocrate-chrétien c'est important que l'on ait les ressources nécessaires pour les écoles dont nous avons besoin, pour construire les crèches, pour rénover et valoriser le patrimoine administratif, ainsi que pour rénover, construire et développer notre patrimoine financier. C'est un élément important. Le constat que nous faisons également est que pour arriver à ce montant des investissements, nous avons un autofinancement qui est insuffisant – cela a été évoqué – et qui va donc grever la dette de notre collectivité à hauteur de 45 millions de francs. Depuis sept ans maintenant, la dette a augmenté de 100 millions de francs et continue d'augmenter. Avoir une meilleure maîtrise de la dette est une préoccupation du Parti démocrate-chrétien.

Le deuxième élément que nous aimerions relever et qui nous préoccupe concerne – cela a également été relevé – la deuxième mouture du projet de budget du Conseil administratif, à savoir la fiscalité des personnes morales qui diminue de 9 millions de francs. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que les entreprises et un secteur en particulier qui a été identifié, celui de la finance, ont des difficultés. En effet, les entreprises sont confrontées à des défis et font des résultats moins importants que prévu. On a aussi évoqué le secteur de l'horlogerie. C'est préoccupant, car c'est le signe d'un climat économique qui se tend. C'est aussi le signe de limitation de création de postes de travail dans le secteur privé. C'est donc un signe négatif. Ce qui nous préoccupe par rapport à ce signe, c'est l'inactivité et la passivité du Conseil administratif en matière de soutien à l'économie. Effectivement, la Ville soutient la création d'emplois via la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec), la Ville soutient également la recherche de places d'apprentissage, c'est quelque chose que nous avons soutenu via le fonds d'apprentissage, mais il y a un vrai manque vis-à-vis du soutien des entreprises importantes, celles qui engagent et celles qui génèrent de la fiscalité. On ne voit pas le Conseil administratif s'activer pour soutenir ces entreprises et on sait qu'elles se plaignent d'un manque d'écoute et d'attention de la part de notre exécutif municipal. C'est quelque chose que nous regrettons et que nous dénonçons.

Enfin, le troisième élément général concernant le budget porte sur son élaboration. Il y a eu des velléités du Conseil administratif au début de l'été de solliciter nos attentes par rapport à ce projet de budget et de les lister. Or, force est de constater qu'il n'en a rien été fait. Il y a deux, trois séances qui se sont déroulées durant l'été, mais il n'y a pas eu de vraies négociations. Lorsque la magistrate parle de négociations, d'échanges et de constructions communs d'un budget, il n'en est rien. Ce sont toujours des séances d'information, des séances didactiques où l'on explique comment fonctionne le budget, comment fonctionne la mécanique, mais ce ne sont jamais des séances de vraies négociations. C'est un élément que nous regrettons vivement. Cela nous a conduits à refuser ce projet de budget en commission des finances, dans l'espoir que d'ici à aujourd'hui la magistrate et le Conseil administratif saisiraient la main que nous lui avons tendue. Hélas, il n'en a rien été. Nous irons jusqu'au bout de notre démarche. Une main tendue qui n'a pas été saisie est un élément que nous regrettons ardemment. Cela étant dit, on décèle de légères évolutions, puisque cela a aussi été relevé, pour adapter le budget aux exigences du Canton et à l'annonce de la diminution des rentrées fiscales, on a pu constater quelques frémissements de la part du Conseil administratif dans notre direction. En effet, il a repris un certain nombre de propositions que nous avons formulées l'année passée et lors des séances d'information de l'été. Il a également pris en compte un certain nombre de nos attentes, notamment en termes de création d'emplois. Là il faut saluer le magistrat en charge de la culture, qui, alors qu'on lui dit depuis une année qu'on ne veut pas de création de postes de travail *ex nihilo* pour le Carré-Vert, a trouvé une solution à l'interne. C'est quelque chose que nous saluons. C'est d'ailleurs une position que nous avons toujours défendue, une demande que nous avons toujours formulée: on ne crée pas de postes de travail, on essaie d'utiliser les postes existants, hormis dans des cas exceptionnels. Voilà pour les remarques générales.

Monsieur le président, chers collègues, je souhaiterais maintenant en venir aux priorités du Parti démocrate-chrétien. Lors de l'entrée en matière que nous avons acceptée au mois de septembre sur ce projet de budget, le Parti démocrate-chrétien avait rappelé quelles étaient ses quatre priorités pour la législature et qui se déclinent également pour ce projet de budget 2017. Rappelons-les: le soutien aux familles; à ce niveau-là nous devons reconnaître et saluer le travail de la magistrate Esther Alder en charge de la cohésion sociale et en particulier en charge de la petite enfance, puisqu'elle a rapidement appliqué et avec diligence la demande du Parti démocrate-chrétien de revoir le tarif des prix de pension dans les institutions de la petite enfance. Nous tenons à la remercier d'avoir été efficace et diligente dans la mise en œuvre et dans la réalisation de cette révision qui profitera à 85% des familles ayant actuellement des enfants en crèche. En matière de politique familiale, on salue aussi l'augmentation du nombre de places en crèche, puisque c'est aussi une demande de la population. J'aimerais encore

relever qu'on a pu prendre connaissance des propositions de transfert pour financer l'augmentation de 4 millions de francs de la subvention en vue de réduire le tarif en crèche. La magistrate a fait des efforts, à la fois pour collaborer avec des entreprises, pour vendre des places à des entreprises privées, pour financer en partie ces places via ce mécanisme avec des entreprises partenaires et pour avoir trouvé les fonds nécessaires à l'interne afin de financer cette révision qui, je le rappelle, profite à 85% des familles. En termes de politique familiale, on va dans la bonne direction. Nous avons d'autres projets au niveau du Parti démocrate-chrétien visant à améliorer le pouvoir d'achat des familles, mais nous estimons qu'à ce stade il importe de digérer cette révision pour la Ville.

Le deuxième élément que nous aimerions saluer est le travail qui est fait en matière de sécurité par notre maire, le magistrat en charge de la sécurité, Guillaume Barazzone. Dans le budget, nous avons des propositions de création de postes de sapeurs-pompiers. C'était une demande que nous avions formulée. Nous voyons une volonté du département d'ouvrir davantage de casernes, de les rénover et d'adapter les outils pour assurer une sécurité du feu renforcée. Nous avons d'ailleurs pu l'entendre également lors des auditions. Nous saluons aussi l'ouverture de différents postes d'agents de la police municipale aux Acacias, à Champel et au Petit-Sacconnex. On voit que la sécurité qui est une des priorités du Parti démocrate-chrétien est bien prise en charge par notre Conseil administratif.

Enfin, le troisième élément porte sur l'évaluation des prestations. Le Parti démocrate-chrétien souhaite que la Ville fournisse des prestations de qualité. Celles-ci s'évaluent. On sera un tout petit peu moins élogieux sur l'attitude du Conseil administratif en matière d'évaluation des prestations, mais on va dans la bonne direction. Il a fallu une année d'argumentation et de pression pour que le magistrat en charge de la culture nous présente enfin un rapport sur la politique en matière d'utilisation des fonds généraux pour la culture émergente. Le rapport nous a été présenté cette semaine en commission des finances. Nous avons pu prendre connaissance d'une situation que nous avons d'ailleurs dénoncée. Il y avait un déficit de priorités politiques en matière de politique de l'utilisation de ces fonds. On peut largement parler sur la base de ce rapport d'une confirmation de la pratique du saupoudrage et de l'absence de priorités. Il faut aussi rendre à César ce qui est à César. En matière de gouvernance et de contrôle des flux, il n'y a pas eu de problèmes relevés par cet audit. On va dans la bonne direction.

On nous a aussi expliqué en commission des finances que le Conseil administratif avait l'intention d'adopter une approche systématique d'évaluation des services de la Ville. On n'a pas encore vu la mise en œuvre concrète de cette évaluation, mais les intentions sont là. L'année prochaine, le Parti démocrate-chrétien continuera de mettre la pression pour que nous puissions proposer des prestations de qualité et les adapter. A ce stade, nous faisons face à un budget teinté d'orange. Les priorités du Parti démocrate-chrétien se retrouvent incontestablement dans un

certain nombre d'axes définis par le Conseil administratif. Nous le saluons et le reconnaissons, mais c'est un orange un peu trop pâle à notre goût et on aimerait un orange un peu plus vif pour ce projet de budget. Pour avoir une vivacité plus grande, il reste encore une des priorités du Parti démocrate-chrétien que nous souhaitons impulser dans ce budget, c'est la question des économies et de la maîtrise des charges. C'est une question qui a déjà été évoquée lors des différentes prises de position. Pour nous, il est important que la Ville fasse des efforts en matière d'économie et qu'elle dégage des excédents plus importants pour rembourser la dette, d'une part, mais aussi pour proposer des prestations qui soient économes, efficaces ainsi que pour être un exemple. En effet, le contribuable, la population et nos concitoyens au sein de leur famille doivent faire face à des difficultés, à des assurances maladie importantes et ils doivent faire des économies. Le chef d'entreprise est aussi confronté à des difficultés et doit maîtriser ses charges et à ce niveau-là, la Ville doit montrer l'exemple et présenter des budgets comportant davantage d'excédents et qui marquent plus d'économies. C'est la raison pour laquelle, Monsieur le président, chers collègues, le Parti démocrate-chrétien présentera plusieurs amendements touchant les lignes 318, c'est-à-dire les lignes portant sur les honoraires délivrés à des prestataires externes.

Nous estimons, et l'argumentaire sera développé, que le travail qui est réalisé par des prestataires externes peut tout aussi bien être réalisé par les collaborateurs de la fonction publique. Nos propositions d'amendement porteront sur les augmentations constatées entre les comptes 2015, le budget 2016 et le projet de budget 2017. Autrement dit, nous proposerons de revenir, soit au budget 2016, soit aux comptes 2015, sur un certain nombre de lignes 318. Par conséquent, nous estimons que l'administration pourra très bien fonctionner dotée des ressources avec lesquelles elle a l'habitude de fonctionner, celles qu'elle avait jusqu'à maintenant, et que l'augmentation n'est pas nécessaire. On fera une série de propositions qui touchent ces différents prestataires et les honoraires externes, les prestations à des services externes, les propositions de projets, etc. Quatre lignes figurent dans le budget à six positions. Le Parti démocrate-chrétien souhaite que la Ville soit dotée d'un budget, car nous souhaitons que les prestations puissent être délivrées. Nous souhaitons que l'administration et la fonction publique puissent être au clair sur cette situation. Il importe donc que ce soir ou lundi soir nous puissions doter la Ville d'un budget pour 2017. Voilà, Monsieur le président, chers collègues, je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements.*)

**M. Alfonso Gomez** (Ve). Lors de la présentation du projet de budget 2017 dans sa version amendée par le Conseil administratif, un budget au résultat bénéficiaire avec des recettes et des charges de 1,1 milliard de francs ainsi qu'une insuffisance de financement de 48 millions de francs, comme cela vient d'être dit, a été présenté. L'analyse de la situation économique met effectivement en

lumière des perspectives relativement moroses. C'est le premier point sur lequel les Verts souhaitent insister. Là où nous ne suivrons absolument pas ce qui vient d'être dit de la part du Parti démocrate-chrétien c'est que nous sommes justement dans une situation morose, et les entités publiques, l'Etat et les collectivités locales sont là pour y pallier et pour soutenir l'activité économique. Au lieu de cela, certaines propositions visent le contraire, ce qui va à rebours non seulement du bon sens, mais aussi des expériences économiques et financières. D'autant plus que la situation des taux d'intérêt d'aujourd'hui, comme cela a également été souligné, nous permet de maintenir et de soutenir les investissements. Cette situation économique offre des perspectives certainement moins roses que celles des dernières années. Si tout à l'heure le propos était clair sur l'analyse, les solutions étaient plus arabesques. Toutefois je le comprends, car le Parti démocrate-chrétien en tant que wagonnet du Parti libéral-radical s'attache aux instructions de ce parti qui, depuis un certain nombre d'années, visent à réduire le rôle de l'Etat et le pouvoir des entités publiques. C'est le premier point sur la situation économique et la nécessité des entités publiques d'investir et de participer à la relance de l'économie.

Le deuxième point que les Verts aimeraient souligner est l'urgence et la transition écologiques. Je dois dire que de ce côté-là, nos critiques au Conseil administratif sont plus acerbes. Lors du débat sur le budget 2016, M<sup>me</sup> Salerno a été interrogée sur ce qu'était un budget. Elle a répondu qu'un budget était une vision, un projet. Nous sommes d'accord. Les Verts, nous trouvons que ce budget 2017, cette vision ne répond pas suffisamment aux défis futurs. En effet, si la Ville de Genève a adopté depuis un certain nombre d'années les principes du développement durable, si elle a pris des mesures pour engager Genève dans la transition vers une ville durable via les engagements d'Aalborg, il faut qu'aujourd'hui elle s'engage plus fortement dans la transition énergétique, dans l'économie verte.

Mesdames et Messieurs, il y a actuellement une chape de pollution qui ne recouvre pas seulement notre ville, mais aussi l'ensemble de notre région. Les pics de pollution de particules fines sont dramatiques en ce moment et régulièrement dépassés en ville de Genève. Près de 3000 concitoyens décèdent chaque année en Suisse des suites de la pollution et de la pollution atmosphérique, bien entendu. C'est une triste réalité que nos autorités et notre ministre de la mobilité M. Barthassat semblent prendre tellement à la légère que sa seule mesure à ce jour pour faire face aux pics de pollution est de proposer une solution misérable qui consiste à faire de la circulation alternée volontaire. Voilà un nouveau concept qui mérite une longue analyse économique. Quelle est la vision de la Ville pour faire face au péril qui guette le dérèglement climatique, la perte de la biodiversité et la disparition de presque toutes les ressources? Que fait la Ville pour limiter les aspirateurs à voitures que l'on dénomme parkings, grands

pourvoyeurs de pollution et de particules fines? Pas grand-chose, il faut le dire. La Ville s'engage dans le parking Clé-de-Rive. M. Barazzone refuse de sévir devant l'Hôtel des Bergues qui est devenu un parking privatisé, alors que c'est une zone piétonne, et cela au détriment de la santé de nos concitoyens. Que fait la Ville pour étendre le réseau des pistes cyclables sécurisées? La Ville de Genève doit se lancer dans une véritable politique de transition énergétique. Elle doit, partout où c'est possible, user de sa qualité de propriétaire et de sa responsabilité en matière d'urbanisme, d'aménagement et de logements pour rénover les quartiers anciens et en construire de nouveaux en respectant de très hauts critères environnementaux et sociaux. La Ville de Genève doit favoriser la nature et pas la décoration représentée par le programme Urbanature. Elle doit réinstaller l'agriculture en ville et s'occuper de la renaturation des cours d'eau. Que fait la Ville pour la végétalisation des toits et des façades? Que fait la Ville pour promouvoir les objectifs de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21)?

L'écologie, Mesdames et Messieurs, exige des réformes et des réformes importantes pour changer le modèle de développement. Je sais que c'est un peu redondant de rappeler inlassablement les périls qui nous guettent: dérèglement climatique, perte de biodiversité, disparition des ressources, etc. Dans ce contexte, les changements à opérer ne peuvent se résumer à de simples adaptations. Il s'agit de mesures d'ampleur: diminution de la consommation d'énergie, modification des modes de transport, développement de l'usage de la mobilité douce, développement de l'usage et non de la propriété et généralisation du recyclage sont autant de mesures que nous devons prendre et qui devront toucher aussi bien les entreprises, les administrations et les collectivités que les ménages. C'est là que se noue la réussite ou, au contraire, l'échec de la transition écologique. La majorité de la population, bientôt les trois quarts de la population mondiale vit dans les villes. Celles-ci ont donc un rôle essentiel à jouer dans les grandes réformes visant à transformer notre société de consommation suicidaire en une société de juste répartition des richesses écologiques et énergétiques. Or, aujourd'hui nous ne retrouvons pas ce deuxième aspect de transition écologique dans le budget.

Au niveau de la qualité de vie, nous saluons le rôle social de la Ville. Nous sommes satisfaits de son bilan social, car ce budget assure le renforcement de l'offre sociale aux familles et l'effort substantiel de création de nouvelles places de crèche. Nous sommes satisfaits, car ce budget comporte en plus une augmentation supplémentaire pour financer les aides financières individuelles, comme l'allocation de rentrée et les prestations complémentaires municipales, bien qu'on ne se réjouisse pas que cette somme augmente puisqu'elle indique une précarité croissante. C'est justement à ce moment-là qu'il ne faut pas que l'engagement et les investissements des entités publiques diminuent, contrairement à ce que veut la droite.



Les Verts accepteront le projet de budget amendé et présenté par le Conseil administratif. Nous l'accepterons pour l'emploi, car notre Ville a besoin d'un budget qui renforce la cohésion sociale et le maintien du tissu économique de notre Ville. Nous le voterons, mais les Verts auraient voulu un budget plus innovateur, plus écologique, plus social, un budget plus ambitieux. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Je salue à la tribune notre ancien collègue Stefan Kristensen. (*Applaudissements.*) Je donne la parole à M. Olivier Gurtner.

**M. Olivier Gurtner (S).** Merci, Monsieur le président. Le projet de budget déposé par le Conseil administratif présentait un boni de 2,5 millions de francs. Il y a eu des baisses de recettes fiscales. Des efforts ont donc dû être faits pour trouver un équilibre. Le texte qui nous est présenté ce matin présente un boni de 260 millions de francs. Pour rappel, il y a exactement une année, la droite a lancé un programme d'austérité avec des coupes linéaires dans la subvention à la vie culturelle, des coupes linéaires dans l'action sociale qui aide les plus faibles et une coupe dans les fonds généraux. Ce programme a été arrêté tout net par la population qui a répondu le 5 juin deux fois non, à 60%. Le Parti socialiste revendique une action publique forte qui questionne la société pour corriger les inégalités qui sont toujours plus graves, des services à la population et une vie culturelle riche. Il revendique un soutien à l'action associative pour valoriser le travail de très nombreux bénévoles qui s'engagent quotidiennement pour la société. Nous revendiquons également un espace public accessible de qualité pour toutes et tous et des conditions de travail et de salaire décentes pour les collaborateurs et les collaboratrices de la Ville de Genève.

Mais les problèmes sont là, Mesdames et Messieurs, et ils touchent tout le monde. En Suisse, il a déjà été dit une fois, 530 000 personnes sont dans la pauvreté. Un enfant sur 20 a déjà franchi le seuil de pauvreté. Un artiste sur deux se trouve dans une situation de précarité. De 2012 à 2015, le nombre de dossiers à l'Hospice général a augmenté de 13%. Nous vivons dans une ville qui est de moins en moins accessible. De quoi parlons-nous très concrètement? Nous parlons de personnes qui redoutent chaque matin une nouvelle facture à payer. Nous parlons de personnes qui ont une famille et qui ne trouvent pas de logement à leur portée. Des lofts et des duplex très luxueux se trouvent, par contre des appartements pour une famille à moyens réduits sont très difficiles à trouver. Nous parlons de personnes qui ne vont pas chez le médecin ni chez le dentiste, simplement parce qu'elles n'en ont pas les moyens. Nous pouvons dire tous les discours que nous voulons aujourd'hui, sur tous les critères budgétaires que vous voulez, ces réalités sont là. Elles sont déplaisantes et tristes. Nous pensons

que ces inégalités sont graves, qu'elles portent atteinte à la vie sociale et même à la vie économique de cette société. Nous pensons que la collectivité, autrement dit nous, doit réagir. Ici, en Ville de Genève, le Conseil administratif tente de défendre une politique forte qui conduit à une société plus juste pour toutes et tous. Ce matin, on nous a donc présenté un budget qui va dans ce sens. Ce matin, la droite va nous dire qu'il faut aller dans l'autre sens, celui des inégalités, celui d'une ville hors de prix, celui d'une ville où l'on ne peut pas trouver un logement aujourd'hui, celui d'une ville où l'on renonce à se faire soigner, faute d'argent.

Sur la forme, on apprend ce matin que la droite a déposé une centaine d'amendements, mais il y a un petit problème: la source pour travailler ces amendements concerne le projet de budget déposé et non celui mis à jour, non le projet de budget amendé. C'est une erreur assez énorme. Avant de donner des leçons sur la question de l'argent public, il serait bien que certains vérifient leurs informations. Nous ne sommes pas ici dans un fonds spéculatif à gérer à la Madoff où les erreurs deviennent énormes ensuite pour la société. On dirait que vous voulez faire de la chirurgie, sauf que ce métier se pratique au scalpel et non à la hache. En conclusion, le Parti socialiste se positionne en faveur du budget amendé par le Conseil administratif. Nous revendiquons un maintien des prestations à l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Nous demandons un maintien des mécanismes pour les collaborateurs et les collaboratrices de la Ville. Nous voulons que la dette soit contrôlée et que le budget soit équilibré. Par conséquent, nous acceptons le budget amendé du Conseil administratif. (*Applaudissements.*)

**M. Simon Brandt** (LR). En préambule Monsieur le président, est-ce que vous pouvez informer M. Gurtner qui vient de faire son intervention que le boni n'est pas de 264 millions de francs, contrairement à ce qu'il a dit, mais de 264 000 francs? Parce que donner des leçons comptables en disant: «La réalité c'est ça», c'est bien, mais il faut peut-être l'appliquer à soi-même, car il y a quand même une différence entre un boni de 264 millions de francs que l'on aimerait bien tous avoir et 264 000 francs... Tout cela pour vous dire que dans les discours que l'on entend depuis ce matin, une chose me frappe: j'ai l'impression que la gauche s'est découverte une âme de consumérisme, parce qu'à vous entendre l'argent fait le bonheur et on mesure la qualité de vie d'une population au niveau des dépenses publiques. Si c'était le cas ça se saurait, étant donné que les dépenses de la Ville de Genève ont augmenté de 200 millions de francs en douze ans et que les dépenses par habitant sont passées d'environ 5300 francs à 5900 francs durant ce même laps de temps sans pour autant que la qualité de vie s'améliore. En tout cas j'ai toujours vécu en ville de Genève et, malgré cette augmentation des dépenses publiques, je n'arrive pas à me dire que je vis mieux aujourd'hui dans cette ville que je ne vivais il y a dix ans.

Cela étant dit, le Parti libéral-radical a bien pris note de la critique qui lui est faite selon laquelle on vient aujourd'hui avec des amendements que l'on n'a pas posés en commission des finances. C'est une critique intéressante étant donné que, chaque année, quoi que l'on fasse, ça ne va pas. J'aimerais vous rappeler ce qu'il s'est passé depuis le budget de 2012, puisque c'est à partir de juin 2011 que la gauche n'a plus été majoritaire dans cette salle et qu'elle ne peut donc plus faire ce qu'elle veut. Lors du budget 2012, qu'est-ce qu'ont fait les partis de droite alors nouvellement majoritaires? On a déposé des amendements en commissions spécialisées. A l'époque vous nous aviez dit que ce n'était pas comme ça qu'on faisait le travail, qu'on ne se rendait pas compte de ce que l'on faisait, que ça n'allait pas, et vous nous avez critiqués sur la forme. D'accord. L'année suivante, lors du budget 2013, on a déposé les amendements en commission des finances, après avoir analysé le budget en commissions spécialisées et en commission des finances. Qu'est-ce qu'on nous a dit là? Que ce n'était pas comme ça que l'on devait faire, que l'on ne se rendait pas compte, que l'on n'avait pas de vision d'ensemble et que l'on ne pouvait pas faire comme ça. D'accord. Lors du budget suivant, le budget 2014, qu'avons-nous fait? Nous avons déposé les amendements en séance plénière, car on espérait avoir un dialogue avec le Conseil administratif. Qu'est-ce qu'on nous a dit à l'époque? Que ce n'était toujours pas comme ça que l'on faisait. D'accord. Ensuite, le changement de législature venant, qu'avons-nous fait au budget 2016? Étant donné que vous nous disiez qu'on ne se rendait pas compte de ce que l'on faisait et que notre travail était mauvais, on en a pris note et on a dit au Conseil administratif qu'on ne voulait pas faire ce travail à sa place, que c'était à lui de le faire, mais que l'on restait à sa disposition pour arbitrer ses choix. C'est pour cela que l'on a refusé d'entrer en matière sur le budget, car on ne voulait pas prêter le flanc à la critique que vous nous faisiez sur la méthode. Qu'est-ce que vous nous avez dit? Que l'on refusait de faire notre travail. D'accord. Et cette année, on a pris note de tous les éléments que vous nous avez tenus pendant cinq ans. Qu'avons-nous fait? En avril 2016, on a voté un projet de délibération qui stipulait que nous voulions un excédent de 15 millions de francs, afin que notre objectif budgétaire soit clair. Ce texte a été accepté par une majorité dans cette salle. Il n'a pas été appliqué par le Conseil administratif. C'est inacceptable.

Les référendums sur les coupes budgétaires de l'année dernière ont effectivement été perdus et c'est précisément pour cela que les amendements que nous déposons aujourd'hui sont différents. Toutefois ce n'est pas pour autant que l'on arrêtera de vous proposer des mesures d'économie ni d'appliquer notre programme politique. Auquel cas j'attends de vous, partis de l'Alternative, que vous nous disiez aujourd'hui que vous êtes en faveur du maintien de l'armée, des forfaits fiscaux et des baisses d'impôts, étant donné que ce sont des votations populaires que vous avez perdues. Malgré ces défaites en votations populaires, vous ne soutenez pas pour autant l'armée ni les forfaits fiscaux et vous ne vous

opposez pas aux zones piétonnes – étant donné que la population a aussi voté à leur sujet. Pourquoi devrions-nous arrêter d’appliquer notre programme politique quand on perd en votations et pas vous? Vous passez votre temps à perdre en votation populaire aux niveaux cantonal et fédéral et vous continuez de faire les mêmes initiatives. Combien de fois, par exemple, a-t-on voté sur le droit de vote des étrangers avant qu’il ne soit accepté?

*Une voix.* Et des femmes!

*M. Simon Brandt.* Et des femmes, vous avez raison... Mais c’est un autre débat. (*Exclamations.*) Nous avons pris note de tout ceci. De plus, contrairement à vous, aujourd’hui nous déposons des amendements différents de ceux de l’année dernière. Cela dit, que voit-on parmi les amendements réactualisés du Conseil administratif? Qu’est-ce qu’a fait l’exécutif sur le projet de budget? Il a fait des coupes budgétaires qui ont été refusées en votations populaires. C’est-à-dire que ce qui était impossible il y a une année et ce envers quoi le Conseil administratif nous mettait en garde en nous disant que si nous coupions dans les lignes 318, l’administration ne pourrait plus fonctionner et qu’on ne se rendait pas compte de ce que l’on proposait, est proposé aujourd’hui par le Conseil administratif. En effet, c’est lui qui a fait ses coupes avec la bénédiction des socialistes et des Verts. Que s’est-il passé depuis? Est-ce que certains auraient menti à la population à l’époque en disant qu’on péjorerait l’administration? Si ces coupes sont maintenues, bien qu’elles aient été entreprises par le Conseil administratif, elles produiront les mêmes conséquences que celles prévues l’année dernière: l’administration ne pourra pas fonctionner.

Tout cela pour vous dire que nous, nous avons pris acte du référendum de juin. Cet été nous avons eu des réunions avec le Conseil administratif. Les partis de la droite élargie ont ainsi adressé un courrier au Conseil administratif en précisant leurs pistes d’économies et leurs propositions. Nous étions prêts à discuter. Qu’a fait le Conseil administratif? Rien. Il a refusé d’entrer en matière et de discuter. Aujourd’hui vous nous reprochez qu’on fasse ce travail que vous avez refusé. Contrairement à l’année dernière, on a commencé à étudier ce projet de budget en commissions spécialisées et nous l’avons refusé. Pourquoi? Parce qu’on pensait à ce moment-là que le Conseil administratif ferait ce que tout gouvernement responsable fait, à savoir constater qu’il n’a pas de majorité et s’atteler à en construire une. Vraisemblablement, le Conseil administratif ne peut toujours pas admettre qu’il n’a plus de majorité automatique au sein de ce Conseil municipal.

Nous avons refusé le projet de budget en commissions spécialisées en déclarant que l’on attendait du Conseil administratif des propositions pour le rendre

acceptable. Le budget réactualisé ne nous convenait toujours pas et nous l'avons donc refusé en commission des finances il y a un mois. Nous attendons des propositions du Conseil administratif. Ces propositions ne sont jamais venues. C'est comme dans le conte *Barbe bleue* de Perrault: «Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?» Conseil administratif, ô mon beau Conseil administratif, n'as-tu pas de propositions? Manifestement pas, étant donné qu'il n'arrive pas à concevoir la politique autrement que dans le rapport de force. Je reste pourtant absolument persuadé qu'entre les 15 millions de francs que l'on a réclamés en début d'année et le boni de 260 000 francs que propose le Conseil administratif, on aurait pu trouver un juste milieu à 7 ou 8 millions de francs. Mais non, on ne peut pas. Car le Conseil administratif le refuse.

Etant donné que chaque année vous nous critiquez sur la forme, continuez à le faire toute la journée, mais les gens ne seront pas dupes car, quoi que l'on fasse, vous nous direz que ce n'est pas la méthode. En fait, ce qui dérange la minorité de cette salle n'est pas le fait que l'on propose des mesures d'économie ou quoi que ce soit, mais plutôt que l'on remette en cause la politique du Conseil administratif, ce qui pourtant, je vous le rappelle, est le devoir de ce Conseil municipal. S'il convient de faire ce que les socialistes et les Verts font toujours, c'est-à-dire de considérer que le Conseil administratif fait tout juste et que ça ne sert à rien de discuter, on n'a qu'à dissoudre le Conseil municipal, faire fusionner les pouvoirs délibératif et exécutif et tout confier au Conseil administratif. Ce n'est pas la vision qu'a le Parti libéral-radical d'un délibératif ni d'un parlement. Nous ne sommes surtout pas là pour voter le petit doigt sur la couture du pantalon les propositions d'un gouvernement qui n'est pas de notre bord politique. Car quand bien même il le serait, on est aussi là pour le critiquer. Je vous rappelle le principe même de la séparation des pouvoirs: le législatif, ici le délibératif, est là pour surveiller l'action politique de l'exécutif, éventuellement le critiquer, voire l'amender. C'est précisément ce que nous ferons aujourd'hui. Les amendements que nous proposons vont dans ce sens et s'ils ne vous conviennent pas, vous nous proposerez l'année prochaine une méthode qui vous convient. Derrière la méthode vous cachez le fond, car ce que vous ne supportez pas est le fait que l'on remette en cause la politique que vous menez, alors même que la population nous a élus pour cela. Là je m'adresse au Conseil administratif: si l'année prochaine, comme l'année dernière, vous voulez que le budget soit un peu plus constructif, écoutez ce que l'on vous dit et proposez-nous des mesures d'économie. Essayez de comprendre que l'on ne vous votera pas les choses juste pour vous faire plaisir. Que fait le Conseil d'Etat au niveau cantonal quand il n'a pas de majorité au Grand Conseil? Il convoque les partis et fait une table ronde. Il ne lui explique pas comme nous l'a fait le Conseil administratif cet été ne pas être là pour négocier mais pour expliquer ce qu'on ne comprendrait pas. Et fait des compromis pour avoir une majorité. C'est là qu'on voit la différence entre un gouvernement responsable et un gouvernement qui ne l'est pas. (*Applaudissements.*)

**M. Pierre Scherb** (UDC). Chers collègues, ces dernières années vous étiez habitués à une Union démocratique du centre qui refusait systématiquement le budget élaboré par un Conseil administratif de gauche, car il ne correspondait jamais à ce que nous attendions, c'est-à-dire des dépenses acceptées dans l'intérêt de la totalité de la population. L'année dernière, mon parti a voulu changer ses habitudes et a voté ensemble, avec la droite élargie, un budget légèrement corrigé dans la bonne direction, notamment en acceptant des coupes linéaires limitant les dépenses débordantes dans le domaine de la culture. Mal nous en a pris, car ces coupes, quoique nécessaires et indispensables, ont été rejetées en votation populaire à cause d'un engagement total de la gauche et à l'aide de moult artifices de ses magistrats. Je mentionne seulement le fait que le Conseil administratif avait demandé d'appliquer immédiatement ces coupes pourtant combattues par référendum et pas encore entrées en force. Contre toute attente et toute logique juridique, le Conseil d'Etat avait accepté cette façon singulière de faire.

En bonne application du dicton «Chat échaudé craint l'eau froide», vous vous attendiez sûrement à ce que l'Union démocratique du centre revienne à ses attitudes de *Neinsager* et refuse le projet de budget que le Conseil administratif nous a soumis. Ce d'autant plus que nos commissaires dans les commissions spécialisées, à l'exception de la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, l'avaient déjà refusé. Non, l'Union démocratique du centre et avec elle la droite élargie souvent majoritaire au sein de ce Conseil municipal n'a pas voulu en rester là. Elle a donc saisi la perche que la conseillère administrative Sandrine Salerno lui avait tendue, afin de lancer un processus de négociation dès cet été. Les chefs de groupes l'ont ainsi rencontrée puis ont soumis leurs propositions. L'impression que j'avais en sortant des deux réunions avec M<sup>me</sup> Salerno était que nous en étions pour nos frais. La lecture ultérieure du projet de budget nous a appris que tout le monde ne se trouvait pourtant pas dans cette situation. En effet, les propositions de la gauche tenues secrètes, mais dont la *Tribune de Genève* s'était quand même fait l'écho, prévoient un budget à l'équilibre et une aide au développement qui atteint 0,7% du budget. Ce qui est pourtant bel et bien une inégalité de traitement: les uns emportent tout, les autres s'en vont les mains vident. Bien entendu, nous n'étions pas naïfs au point de croire que le Conseil administratif allait tout à coup s'intéresser au bien commun au lieu de ne regarder que les intérêts de son propre groupe politique. Passons.

Aujourd'hui nous vous proposons donc toute une série d'amendements qui devraient nous permettre de doter la Ville de Genève d'un budget équilibré et adapté à notre temps, soit une période de crise pour beaucoup, même si quelques-uns s'en sortent en encaissant des salaires toujours plus mirobolants, malgré l'initiative Minder votée au niveau suisse en 2013. Soyons réalistes à

notre niveau et arrêtons de gaspiller l'argent public, alors que la classe moyenne souffre. Bien entendu, nous sommes conscients que ce temps de crise n'est pas propice aux coupes dans les subventions. Notre conviction est que les particuliers savent mieux faire que l'Etat, sauf dans les domaines qui lui sont traditionnellement confiés comme l'armée, la police, les transports publics, etc. Nous ne voyons donc pas d'un mauvais œil la création de nombreuses associations qui rendent ensuite des services souvent utiles à la population. En revanche, nous ne sommes pas d'accord de transformer ces œuvres de bénévolat en entreprises qui occupent du personnel payé par la Ville de Genève, moyennant des subventions. Il y aurait lieu de faire de l'ordre. Ce laisser-aller depuis de nombreuses années a hélas entraîné une paupérisation de toute une population accrochée à des emplois sociaux ou de solidarité. Plusieurs personnes se partagent un poste à plein temps dans l'espoir que la Ville augmente leurs subventions, car des consommateurs prêts à financer leurs prestations, il n'y en a guère. Ce constat désolant nous a amenés à renoncer en principe à toute coupe dans les prestations déjà accordées, car nous ne voulons pas pénaliser davantage tous ceux qui vivent de subventions en cette période de crise. Nous patientons pour normaliser une situation qui perdure depuis des années et qui, à notre avis, empêche tout au plus la création d'emploi et de richesse dans le privé. En revanche, nous nous opposons à toute nouvelle subvention et à toute augmentation de subvention, sauf si elles peuvent être compensées.

Il y a deux domaines en particulier que l'Union démocratique du centre se refuse catégoriquement de revoir. Dans une période où de nombreux Genevois et étrangers habitant à Genève souffrent, il est inconcevable que la Ville de Genève augmente encore ses cadeaux à des personnes vivant à l'étranger. De même, nous refusons de dépenser encore plus pour des étrangers qui viennent s'implanter chez nous et refusent de partir, ce que nous comprenons pourtant, au vu des avantages qu'ils y obtiennent. Nous voulons tout au contraire casser l'attractivité de la Suisse pour des migrants qui dépensent souvent une fortune pour arriver chez nous en alimentant des réseaux criminels, pour atteindre le pays de Cocagne. Il s'agit cependant d'un pays de Cocagne seulement pour eux. Les personnes âgées et les pauvres de chez nous vivent une tout autre situation. Nous sommes d'accord avec les autorités qu'il vaut mieux leur cacher les montants que les migrants touchent chez nous, de peur de lancer une révolution digne du Printemps arabe. Aussi sommes-nous convaincus que le projet de budget qui nous est présenté par le Conseil administratif peut être accepté par tous les groupes en tenant compte des quelques amendements que je vous recommande d'accepter.

*Deuxième débat*

**Le président.** Le système informatique est momentanément défaillant et ne nous permet pas d'utiliser le vote électronique. Je vais mettre aux voix l'amendement général du Conseil administratif sur le projet de budget 2014. (*Rires.*) 2017, pardon... Cet amendement se trouve en pages 295 à 332 du rapport. Je vous invite donc à procéder au vote nominal à main levée. On sourit! Rassurez-vous, nous avons tout le temps, car la consolidation de nos amendements n'est pas terminée et de toute façon l'intervention sur le service informatique ne pourra pas se faire avant midi. Je ne tiens pas à faire durer le plaisir, mais commencer par un amendement général du Conseil administratif avec un vote nominal n'est quand même pas inintéressant. Je demande à M<sup>me</sup> Ecuyer, secrétaire du bureau, de procéder à l'appel nominal. Vous répondrez par «oui», «non» ou «abstention».

Mis aux voix à l'appel nominal, l'amendement général du Conseil administratif est accepté par 70 oui contre 8 non.

*Ont voté oui (70):*

M. Jean-Luc von Arx (DC), M<sup>me</sup> Olga Baranova (S), M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis (DC), M. François Bärtschi (MCG), M. Régis de Battista (S), M<sup>me</sup> Fabienne Beaud (DC), M. Eric Bertinat (UDC), M. Pierre de Bocard (LR), M. Simon Brandt (LR), M<sup>me</sup> Natacha Buffet-Desfayes (LR), M. Grégoire Carasso (S), M<sup>me</sup> Anne Carron (DC), M<sup>me</sup> Maria Casares (S), M<sup>me</sup> Alia Chaker Mangeat (DC), M<sup>me</sup> Jennifer Conti (S), M<sup>me</sup> Laurence Corpataux (Ve), M<sup>me</sup> Sophie Courvoisier (LR), M. Emmanuel Deonna (S), M. Guy Dossan (LR), M<sup>me</sup> Jannick Frigenti Empana (S), M. Simon Gaberell (Ve), M. Sami Gashi (DC), M. Pierre Gauthier (HP), M<sup>me</sup> Amanda Gavilanes (S), M. Adrien Genecand (LR), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Stéphane Guex (HP), M. Olivier Gurtner (S), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Pascal Holenweg (S), M. Christo Ivanov (UDC), M. Ahmed Jama (S), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Alain de Kalbermatten (DC), M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini (Ve), M<sup>me</sup> Christina Kitsos (S), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M<sup>me</sup> Christiane Leuenberger-Ducret (S), M. Didier Lyon (UDC), M. Amar Madani (MCG), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (MCG), M<sup>me</sup> Yasmine Menétrey (MCG), M. François Mireval (S), M. Michel Nargi (LR), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M<sup>me</sup> Patricia Richard (LR), M<sup>me</sup> Astrid Rico-Martin (DC), M. Lionel Ricou (DC), M<sup>me</sup> Helena Rigotti (LR), M<sup>me</sup> Maria Vittoria Romano (S), M. Jean Rossiaud (Ve), M<sup>me</sup> Michèle Rouillet (LR), M. Souheil Sayegh (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Pierre Scherb (UDC), M<sup>me</sup> Albane Schlechten (S), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M<sup>me</sup> Virginie Studemann (S), M. Vincent Subilia (LR),



M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet (Ve), M. Sylvain Thévoz (S), M. Joris Vaucher (Ve), M. Olivier Wasmer (LR), M. Jean Zahno (UDC), M. Thomas Zogg (MCG).

*Ont voté non (8):*

M<sup>me</sup> Gloria Castro (EàG), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (EàG), M<sup>me</sup> Vera Figurek (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M<sup>me</sup> Maria Pérez (EàG), M. Gazi Sahin (EàG), M. Tobias Schnebli (EàG), M<sup>me</sup> Brigitte Studer (EàG).

*Était excusée à la séance ou absente au moment du vote (1):*

M<sup>me</sup> Sandrine Burger (Ve).

*Présidence:*

M. Rémy Burri (LR), président, n'a pas voté.

**Le président.** Cet amendement général du Conseil administratif est donc accepté. Je vais suspendre la séance quelques minutes, car effectivement nous n'avons pas encore consolidé tous les amendements. On devrait pouvoir vous distribuer les amendements qui concernent le premier département à traiter d'ici peu.

*(La séance est suspendue de 11 h 24 à 11 h 37.)*

**Le président.** Malheureusement les amendements ne sont pas encore prêts. Il ne servirait à rien de commencer à les travailler. On n'en a qu'une partie et vous n'aurez pas les photocopies. J'imagine que vous n'avez pas forcément envie de travailler sans avoir vu de quels amendements on parle. En tout cas c'est comme ça que je le percevais à votre place. Nous poursuivons avec une demande de l'Union démocratique du centre de rendre un hommage à M. Christo Ivanov qui termine sa dernière séance sous peu. La parole est à M. Pierre Scherb.

**M. Pierre Scherb** (UDC). Merci, Monsieur le président. C'est avec regret que nous avons appris la démission du conseiller municipal membre de l'Union démocratique du centre Christo Ivanov, qui se consacrera désormais uniquement à son mandat de député au Grand Conseil. (*Brouhaha.*) Il a été élu comme conseiller

municipal de l'Union démocratique du centre en 2011. Il a essentiellement siégé à la commission des travaux et des constructions, à la commission de l'aménagement et de l'environnement, à la commission du logement et à la commission des sports. Il connaît à peu près tout. Ancien international de judo et passionné de sport, Christo Ivanov soutient ardemment les activités sportives. Ainsi, il a déposé tout récemment deux motions pour la réalisation de terrains de rugby à Vessy et aux Evaux. Il s'est également saisi de sujets comme le taux de vacance des appartements et des locaux commerciaux de la Ville de Genève ou encore de la problématique de la vétusté de l'immeuble sis entre la rue des Alpes 12 et la rue de Berne 21. Sa transformation que le Conseil municipal vient de voter est donc une grande victoire pour lui et son parti. L'Union démocratique du centre Ville de Genève remercie sincèrement Christo Ivanov pour son engagement sans faille et lui souhaite plein de succès dans la poursuite de ses activités politiques en tant que député. (*Applaudissements.*)

**M. François Bärtschi** (MCG). Au nom du groupe Mouvement citoyens genevois et de manière personnelle, je rends un petit hommage sympathique à Christo Ivanov que je connais déjà depuis quelques dizaines d'années. Je l'ai connu militant pour le groupement Halte aux déficits où il se battait contre les dépenses injustifiées de l'Etat, cause partagée par un certain nombre de personnes. Entretemps il est entré dans l'activité politique pure. Il a quitté le monde associatif pour mettre les mains dans le cambouis, si je peux dire, c'est-à-dire s'occuper directement des affaires de l'Etat. Il agit avec son cœur et ses convictions. C'est quelqu'un qui est entier, qui a des idées et qui veut défendre certaines causes. Je crois qu'on a besoin de gens comme lui qui expriment une volonté, des idées et qui veulent aller dans une direction. Au nom du groupe Mouvement citoyens genevois et en mon nom personnel, je te souhaite bonne suite pour ta carrière politique. Bravo pour tout ce que tu as fait! (*Applaudissements.*)

**Le président.** Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole? Monsieur Gisselbaek, vous avez la parole. (*Rires.*)

**M. Morten Gisselbaek** (EàG). Oui, au nom d'Ensemble à gauche. Est-ce que cela vous étonne, Monsieur le président?! (*Rires.*) Nous tenons aussi à nous joindre à cet hommage rendu à M. Ivanov qui, une fois de plus, montre que c'est souvent les meilleurs qui s'en vont les premiers, en tout cas dans la catégorie de l'Union démocratique du centre (*rires*). Nous avons eu du plaisir à travailler avec M. Ivanov en commissions. Cela a été un travail agréable, car nous avons pu communiquer, discuter, se mettre d'accord et élaborer des choses ensemble. Pour cela

c'est certes un adversaire politique, mais il a été quelqu'un avec qui nous avons eu du plaisir à travailler. Nous ne lui souhaitons que du bonheur pour la suite. (*Applaudissements.*)

**M. Pierre Gauthier** (HP). Cher Christo, une seule chose nous rapproche, c'est l'amour du rugby (*rire*). On se retrouvera donc bientôt dans la mêlée au Grand Conseil. D'ici là, n'oublie pas de couper quelques citrons. Bonne route! (*Applaudissements.*)

**M. Sylvain Thévoz** (S). Le Parti socialiste tient à rendre hommage à l'engagement de Christo Ivanov. UDC certes, mais un membre de l'Union démocratique du centre qui, tout au long de ses travaux, tant au Conseil municipal qu'au Grand Conseil où il siège actuellement, a montré qu'il était consensuel et qu'il savait jouer en équipe, tant sur les projets sportifs qu'associatifs. C'est quelqu'un qui donne beaucoup pour la Ville de Genève, que l'on pourrait qualifier de réglo et qui ne fait pas des entourloupes par derrière. C'est quelqu'un qui a une éthique dans son engagement politique. Le Parti socialiste tient à souligner le fait qu'il reflète une belle image de la politique de milice suisse, au vu des heures que l'on passe toutes et tous dans ces arènes, au service des habitants et de la collectivité. Au-delà des étiquettes politiques, le Parti socialiste tient à souligner l'engagement de Christo Ivanov et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière politique. (*Applaudissements.*)

**M. Vincent Subilia** (LR). Très brièvement je loue à mon tour les mérites unanimement reconnus dans ce carré long de notre collègue Christo qui nous manquera et à qui nous souhaitons ici plein succès pour la suite des opérations. Nous soulignons également deux traits de caractère qui nous paraissent ressortir aujourd'hui. Le premier a été évoqué par mon préopinant et est l'engagement sans compter qui caractérise sa mission au quotidien au service d'une cause qui nous tient tous à cœur, avec des lectures parfois différentes, mais qui est celle de Genève et de son rayonnement. On se souviendra des *posts* dont il nous inonde toujours sympathiquement sur les réseaux sociaux. «Ici c'est Genève» dit-il. C'est vrai, je le dis en termes de clin d'œil. Au-delà de l'engagement de manière générale sur une tonalité qui nous réunit à titre politique comme professionnel, j'aimerais mettre en exergue les mérites de Christo pour se battre pour ceux qui se lèvent tôt tous les jours, comme nous ce matin, pour générer de la croissance à Genève. Je pense à nos entrepreneurs qui lui doivent beaucoup. Pour ces deux raisons, merci, Christo, de ton engagement, bon vent et à très bientôt sur les bancs de la tribune où tu seras toujours le bienvenu. (*Applaudissements.*)

**M. Jean Rossiaud** (Ve). A mon tour j'aimerais rendre hommage à M. Christo Ivanov, au nom des Verts. Je ne le connaissais pas, mais j'ai appris à le connaître en commissions. Il s'avère qu'il est quelqu'un connaissant ses dossiers et les ayant travaillés. C'est une personne qui est toujours à la recherche du consensus et du compromis. C'est pourquoi, comme l'a dit M. Gisselbaek, nous avons souvent voté ensemble des projets de compromis. C'est une personne qui n'est pas polémiste et qui a toujours essayé de ramener la raison dans les débats. A l'heure où il existe des tendances politiques mortifères visant à la radicalisation politique et à une certaine fascisation, il convient de relever qu'il reste, même au sein des partis adverses, des personnes faisant preuve d'humanisme et de sensibilité, parce qu'elles ont vécu un parcours de migration et d'intégration. Je tenais à le souligner et à remercier M. Ivanov. (*Applaudissements.*)

**M. Lionel Ricou** (DC). Je dirai juste quelques mots pour saluer notre collègue Christo Ivanov. Nous retiendrons de lui une attitude, un comportement et un caractère pragmatiques. A plusieurs reprises nous avons eu l'occasion de dialoguer avec lui pour trouver des solutions lorsqu'il était remplaçant en tant que chef de groupe. Nous avons trouvé des solutions pragmatiques et satisfaisantes pour tout le monde. Il a aussi un esprit ouvert et dispose d'une écoute pour ses différents interlocuteurs. C'est ce que nous retiendrons de Christo Ivanov, et nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans la poursuite de son mandat de député.

## **5. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

## **6. Interpellations.**

Néant.

## **7. Questions écrites.**

Néant.

**Le président.** Nous ne disposons pas forcément de tous les travaux, mais une intervention est prévue à midi pour rétablir le système informatique de vote. J'en profite pour saluer à la tribune la députée Caroline Marti. Je vous souhaite un bon appétit et vous donne rendez-vous tout à l'heure, à 13 h 30.

Séance levée à 11 h 50.

## SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	3982
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	3982
3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	3982
4. Rapports de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2017 (PR-1194 A/B/C/D). Suite du premier débat . . . . .	3982
5. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	4000
6. Interpellations . . . . .	4000
7. Questions écrites . . . . .	4000

Le mémorialiste:  
*Ramzi Touma*